



Délibération 2024-502

Marchés Normands 2024 à Guernesey

Extrait du registre des délibérations du comité syndical : Lundi 19 février 2024

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni, Lundi 19 février 2024 à 9 heures à SAINT-LO, à la Maison du Département (salle Henry Gréville1 : AUDIO) en présentiel et par visioconférence sur convocation du 12 février 2024 expédiée par courriel du 13 février 2024.

Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM, préside la séance.

Madame Nathalie PORTE est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 5 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	7	2	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires

M. Pierre VOGT

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

Mme Marie-Pierre FAUVEL

Mme Nathalie PORTE

en présentiel

conseiller régional - Région Normandie

Président du SMANM

conseillère départementale - canton Agon-Coutainville

conseillère départementale – canton Condé Sur Vire

conseillère régionale – Région Normandie

Membres titulaires :

M. Guillaume HEDOUIN

M. Gilles LELONG

Mme Claire ROUSSEAU

en visioconférence

conseiller régional - Région Normandie

conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin⁵

conseillère régionale – Région Normandie

Membres suppléants :

Madame Valérie COUPEL-BEAUFILS

Madame Dany LEDOUX

en présentiel et visioconférence

conseillère départementale - canton Bréhal (présentiel)

conseillère départementale - canton La Hague (visioconférence)

EXCUSÉS

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN

M. Antoine DELAUNAY

Mme Marie-Françoise KURDZIEL

Mme Marie-Hélène ROUX

M. Yvan TAILLEBOIS

conseillère départementale – canton Avranches

conseiller départemental – canton Avranches

conseillère régionale – Région Normandie

conseillère régionale – Région Normandie

conseiller départemental – canton Granville

.../...

Marchés Normands 2024 à Guernesey

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 19 février 2024 ;

Considérant l'intérêt de faire perdurer l'organisation d'un marché normand ponctuel en 2024 sur l'île de Guernesey, et suite à la sollicitation des Services du Gouvernement de Guernesey ;

Après en avoir délibéré, sans voix contre, ni abstention,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres participants,

Accepte que la Maison de la Normandie s'implique de façon plus importante dans l'organisation d'un marché normand à Guernesey ;

Autorise le Président du SMANM à solliciter une subvention auprès d'un dispositif Guernesiais pour le financement des évènements pour le marché normand ;

Précise que si cette sollicitation recevait un accord favorable, une décision modificative au budget primitif du SMANM serait alors nécessaire afin de prévoir les dépenses et les recettes afférentes à ce projet d'organisation d'un marché normand à Guernesey en 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie
et de la Manche,**

Pierre VOGT